

18 oct 2013 -18:56

Conseil des ministres du 18 octobre 2013

Le Conseil des ministres s'est réuni le vendredi 18 octobre 2013 au 16 rue de la Loi sous la présidence du Premier ministre Elio Di Rupo.

Lors de la conférence de presse, la ministre de la Santé publique Laurette Onkelinx a tout d'abord donné des explications au sujet du nouvel avant-projet de loi qui permettra de suspendre immédiatement les professionnels de la santé qui ont un comportement mettant en danger la santé de leurs patients.

La ministre de la Justice Annemie Turtelboom a ensuite donné l'état de la situation de la politique fédérale d'exécution des peines.

Enfin, le secrétaire d'Etat au Développement durable Servais Verherstraten a détaillé les actions prises par le gouvernement dans le cadre de la semaine du développement durable qui débute aujourd'hui ainsi que la vision du gouvernement fédéral en matière de développement durable.

Visualisez la conférence de presse sur le [canal vidéo du Premier ministre](#).

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be